

La sécurité routière à vélo.

Il faut mettre un casque pour ne pas être blessé.

Il faut mettre un gilet jaune pour se faire remarquer et ne pas se faire percuter.

Nous avons le droit de rouler sur le trottoir jusqu'à 8 ans car l'enfant est petit et risque de ne pas être vu.

Nous n'avons pas le droit aux BMX sur la route. Ils n'ont pas de freins et peuvent causer un accident.

Nous n'avons pas le droit d'écouter de la musique qui empêche d'entendre pas les voitures derrière nous.

Il faut s'arrêter au feu rouge et lever le bras quand on doit tourner.

La nuit et le matin très tôt, il faut avoir les lumières allumées pour ne pas être percuté.

Il ne faut pas dépasser une voiture du côté passager car il peut ouvrir la portière et nous faire tomber.

Il faut respecter les panneaux de stop car on peut avoir un accident avec les voitures qui arrivent.

Depuis le 22 Mars 2017, les enfants de moins de 12 ans doivent porter un casque à vélo, qu'ils soient conducteurs ou passagers, pour réduire les accidents.

La route est dangereuse, il faut faire attention aux véhicules et être prudent sur la route.

Kelly
Nathan
Louise
Elisabetta